



## Après le succès du 19 janvier, on continue !

**Un raz-de-marée !** Face au projet de réforme des retraites, injuste et brutal, la mobilisation a été très forte. Plus d'un million de manifestants, 65 % des professeurs, CPE, PsyEN, AED et AESH en grève, des pics à plus de 80 % de grévistes dans certains établissements, des collèges ont même été fermés dans plusieurs académies. Le message est clair : 64 ans, c'est non, 43 années de cotisation, c'est non !



Le Snes, avec la FSU, s'inscrit dans le cadre unitaire interprofessionnel : pour gagner, **la lutte doit continuer rapidement et durer**. Les prochaines étapes - **semaine du 23 au 28 janvier** : AG, actions locales, réunions publiques, tractage...un objectif : convaincre le plus grand nombre des méfaits de la réforme et préparer la grève du 31/01 et ses suites.

- **mardi 31 janvier** : toutes et tous en grève et dans les manifestations. Faisons du 31 janvier, une journée encore plus forte et massive que le 19/01 !  
- **des suites rapides à cette journée seront organisées** : l'interprofessionnelle se réunira le 31/01 au soir et le SNES-FSU mettra aussi en débat avec la profession les modalités de suite de l'action.

**Un puissant mouvement social, une réforme inutile, injuste et désormais largement contestée et fragilisée, un gouvernement affaibli... Nous pouvons gagner !**



## Stop à l'intox gouvernementale !

**Êtes-vous directement concerné-e par la réforme ? Cette réforme va-t-elle vraiment améliorer la situation des femmes ? Pourrai-je partir avant 64 ans ? Pourrai-je partir à 64 ans ?**



Le Snes-FSU répond à vos questions !

Vous êtes toutes et tous concerné-es par cette réforme. Alors soyons dans l'action dès cette semaine pour préparer et réussir la grève du 31 janvier et ses suites rapides.



## Défendre une juste répartition des richesses

Le rapport du Conseil d'orientation des retraites (COR) l'indique clairement, **le système de retraites n'est pas en danger. Il n'y a aucune urgence financière.**



**Ce projet gouvernemental n'a rien d'une nécessité économique**, c'est le choix de l'injustice et de la régression sociale. Renforcer notre système de retraites nécessite des mesures de progrès et de partage des richesses : des solutions existent !

► **La réforme des retraites d'E. Macron est injuste, brutale et elle n'est pas nécessaire !**

« Les dépenses des retraites ne dérapent pas, elles sont relativement maîtrisées, dans la plupart des hypothèses, elles diminuent plutôt à terme ». C'est en ces termes que le président du Conseil d'orientation des retraites (COR) s'est exprimé à l'Assemblée nationale à l'occasion d'une audition le 19 janvier en confirmant les données du rapport de Septembre.

► **Plus de retraité-es à l'horizon 2070 ? Oui et alors !**

20 % des français ont 65 ans ou plus, mais les retraites ne devraient pas excéder 14% du PIB ? C'est injuste ! Entre 1960 et 2015, la part des 65 ans et plus est passée de 11 à 18,6% de la population. La part des pensions dans le PIB s'est accrue au même rythme en passant de 5 à 14%, le temps de travail a baissé et le niveau de vie des actives et actifs s'est amélioré. Dans l'hypothèse la plus basse de croissance de la productivité, le COR estime ces dépenses à 14,7% du PIB en 2070 sans réforme signifiant la paupérisation programmée des retraités.

► **Une meilleure pension dès 60 ans pour toutes les générations est possible.**

Améliorer la rémunération du travail, assurer l'égalité de salaire entre les femmes et les hommes, cela permet d'augmenter les cotisations sociales qui constituent le salaire socialisé et financent les pensions. Dans la fonction publique, nous proposons d'augmenter les salaires tout au long de la carrière (sans Pacte ni aucune autre contrepartie !) en jouant sur la valeur du point d'indice, les déroulés de carrières, mais aussi de recruter et d'en finir avec la précarité, le temps partiel imposé pour les AESH par exemple. Des économistes ont montré que pour maintenir le niveau des retraites sans nouveau recul de l'âge de départ, une augmentation des cotisations de l'ordre de 0,16 point par an soit +5 points sur 30 ans serait suffisante.

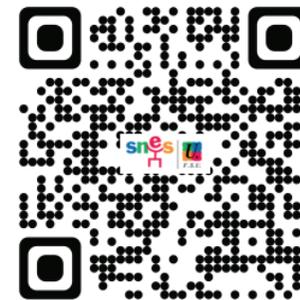
► **Mais à qui profite donc la réforme E. Macron ?**

Certainement pas au monde du travail ! Les assurances, les banques et les fonds de pension se préparent en revanche à engranger les bénéficiaires. A renfort de mesures de défiscalisation, le gouvernement encouragera celles et ceux qui le peuvent à recourir à l'épargne et aux dispositifs de retraite par capitalisation. A terme, la réforme permettrait d'économiser jusqu'à 18 milliards d'euros sur les pensions, avec l'objectif de financer des dépenses qui relèvent normalement de l'impôt sur les entreprises, le patrimoine ou les hauts revenus. Une société toujours plus inégalitaire, nous n'en voulons pas.

► **Toutes et tous en grève le 31 janvier pour la conquête de nouveaux droits**

Pour le SNES et la FSU, il s'agit de faire reculer le gouvernement sur les 64 ans et les 43 annuités mais aussi de pousser le plus loin possible pour de nouveaux acquis sociaux : reconstruction des carrières, prise en compte des années d'étude, amélioration des droits familiaux, aménagement des fins de carrière dès 55 ans...

**Des réponses à vos questions avec des situations types ici :**



<https://www.snes.edu/article/elementor-167646/>